



## Conseil économique et social

Distr. générale  
6 février 2004  
Français  
Original: anglais

---

### Commission du développement durable

#### Douzième session

14-30 avril 2004

Point 3 de l'ordre du jour provisoire\*

Groupe thématique pour le cycle d'application

2004-2005

### **Contribution des réunions régionales tenues en Amérique latine et dans les Caraïbes aux travaux de la douzième session de la Commission du développement durable**

#### *Résumé*

Trois réunions régionales ont été organisées en Amérique latine et dans les Caraïbes pour examiner et analyser la situation des établissements humains, de l'eau et de l'assainissement dans la région, à l'appui des travaux de la douzième session de la Commission du développement durable. Les textes issus de ces trois réunions sont résumés dans le présent document.

---

\* E/CN.17/2004/1.



## **I. Introduction**

1. Trois réunions régionales ont été organisées en Amérique latine et dans les Caraïbes pour examiner et analyser la situation des établissements humains, de l'eau et de l'assainissement dans la région, à l'appui des travaux de la douzième session de la Commission du développement durable (2004-2005). Vu que la Commission va désormais fonctionner sur la base de « cycles d'application » de deux ans, comprenant une session d'examen et une session directive, il a été décidé d'organiser en 2004 la réunion consacrée à l'application régionale en Amérique latine et dans les Caraïbes, pour préparer la session directive de la Commission, au cours de laquelle seront étudiées les mesures susceptibles d'accélérer la mise en oeuvre et de mobiliser les énergies pour surmonter les obstacles et les contraintes. Les textes issus de ces trois réunions sont résumés ci-après.

## **II. Douzième Assemblée générale des ministres et des responsables du logement et de l'urbanisme de l'Amérique latine et des Caraïbes et huitième Forum ibéro-américain des ministres et des responsables du logement et de l'urbanisme**

2. La réunion était présidée par le Ministre bolivien du développement économique, M. Javier Nogales Ituri; des représentants de 11 pays de la région, d'organisations non gouvernementales et d'organismes des Nations Unies y ont participé.

3. D'après le rapport intitulé « Impact of the deceleration of economic growth on urban development and housing: human settlements and basic services, land and housing exclusion » (L'impact du ralentissement de la croissance économique sur l'urbanisme et le logement : les établissements humains et l'exclusion du droit aux services de base, à la terre et au logement), le programme d'action en faveur du développement durable a progressivement infléchi les institutions, la politique des pouvoirs publics et les méthodes de gestion des pays de la région. Les avancées ainsi réalisées ont permis de créer un cadre institutionnel et social bien plus favorable que celui qui existait il y a 10 ans, lors de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED) de 1992. Le concept de développement durable a également été intégré dans les programmes d'enseignement, et le nouveau regard porté par la société sur les problèmes environnementaux a renforcé la prise de conscience et l'engagement des citoyens.

4. Malgré ces progrès, la question de la durabilité ne fait toujours pas partie intégrante du processus de développement. Les principaux obstacles sont de nature institutionnelle et financière : le respect de l'environnement dans une optique à long terme est perçu comme entraînant des coûts et non comme ouvrant des perspectives. Il faut donc absolument changer les mentalités si l'on veut élaborer un nouveau programme d'action propre à renforcer le lien entre durabilité écologique et développement économique.

5. Étant donné le caractère spatial de la gestion de l'environnement, il est par ailleurs nécessaire d'établir des liens solides avec les autorités locales. Les problèmes les plus urgents dans le domaine de l'environnement, notamment la

gestion des ressources en eau et des déchets solides, l'utilisation durable des sols et la gestion urbaine, ne peuvent être résolus sans une décentralisation des politiques et des instruments liés à l'environnement et sans une répartition plus équilibrée des dépenses, tant publiques que privées, notamment au niveau local. C'est en effet à ce niveau que se concrétise l'engagement entre l'État et les citoyens, d'où l'importance du renforcement des accords conclus à l'échelon local autour du programme d'action en faveur de la durabilité, notamment par la mise en oeuvre des initiatives locales au titre d'Action 21. Tous ces éléments pourraient devenir des moyens très efficaces de mobiliser de nouvelles ressources en faveur de la promotion de la durabilité écologique aux niveaux national et sous-national.

6. Les principales difficultés auxquelles se heurte la région pour donner suite aux engagements pris dans le domaine des établissements humains ont été exposées. Il s'agit notamment du financement insuffisant des services de logement et des services urbains, de la pénurie de terres disponibles, de la faiblesse des structures institutionnelles et du manque de sensibilisation dans les secteurs public et privé. Les ministres ont adopté la Déclaration de La Paz<sup>1</sup>, dans laquelle ils ont réaffirmé les objectifs et les engagements arrêtés lors du Sommet du Millénaire tendant à éliminer la pauvreté, en particulier dans le domaine des établissements humains, en mettant fin aux inégalités qui caractérisent l'accès à la propriété foncière et à la sécurité juridique de l'occupation des terres, aux services urbains et au logement, en atténuant la vulnérabilité de la région aux catastrophes naturelles et en adoptant un plan de gestion intégrée des ressources en eau. Les ministres ont également reconnu dans cette déclaration que l'analyse des principales questions sociales, économiques et environnementales ainsi que des obstacles au développement durable dans la région et des possibilités en la matière, réalisée par la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), définissait les priorités régionales dans le domaine des établissements humains. En adoptant la déclaration, les ministres ont témoigné leur appui au processus préparatoire pour la région de l'Amérique latine et des Caraïbes à la douzième session de la Commission. Le rapport sur les travaux de la réunion est disponible en ligne<sup>2</sup>.

### **III. Séminaire international consacré à l'analyse des textes issus du Sommet mondial pour le développement durable**

7. Organisé conjointement par la CEPALC et le Gouvernement espagnol au siège de la Commission à Santiago, les 17 et 18 novembre 2003, ce séminaire, auquel ont pris part des représentants des pays de la région, un membre du Bureau de la Commission du développement durable pour l'Amérique latine et les Caraïbes, et des représentants des organismes des Nations Unies, d'organisations sous-régionales et d'organisations non gouvernementales, a été l'occasion de faire le point des incidences sur la région des textes issus du Sommet mondial pour le développement durable dans divers domaines (énergie, eau douce et diversité biologique) et de recenser les spécificités et difficultés régionales à examiner à la douzième session de la Commission du développement durable en avril 2004.

8. La première partie des travaux du Séminaire a été consacrée à l'évaluation des résultats du Sommet de Johannesburg. Les participants ont noté que le Plan d'action convenu à la Conférence pour l'Amérique latine et les Caraïbes préparatoire au Sommet de Johannesburg, élément du Plan de mise en oeuvre de Johannesburg, a

été le fruit d'un consensus politique régional sur les questions de développement durable et a aussi servi de base à la formulation de l'Initiative de l'Amérique latine et des Caraïbes pour le développement durable. Le Séminaire de Santiago a permis de dégager l'optique du développement durable en Amérique latine et dans les Caraïbes et montré comment cette optique s'insérait dans le Plan d'action de Rio ainsi que dans le Plan de mise en oeuvre de Johannesburg, textes qui accordent une large place aux initiatives régionales.

9. On a évoqué la question du financement d'un développement écologiquement durable de la région, dont trois récents sommets et conférences mondiaux – le Sommet du Millénaire, la Conférence de Monterrey et le Sommet de Johannesburg – témoignent de l'intérêt croissant. Le financement du développement est l'un des principaux problèmes auxquels le monde en développement doit faire face et l'une des préoccupations majeures de la région. En effet, l'Amérique latine et les Caraïbes doivent toujours s'assurer à titre permanent des ressources stables aux fins de la mise en oeuvre de politiques de développement, notamment de développement durable. Les initiatives régionales tendant à trouver des sources de financement et les moyens de faire une place à la question du financement du développement dans les stratégies de développement durable ont été largement examinées.

10. La partie des travaux consacrée à la diversité biologique a été l'occasion d'examiner l'objectif en la matière fixé dans le Plan de mise en oeuvre de Johannesburg ainsi que la difficulté qu'il y avait à en mesurer la réalisation. On a toutefois vu un résultat positif dans le fait que le Sommet ait arrêté un objectif précis mettant en évidence l'importance politique de la question. En outre, vu la richesse en diversité biologique de la région de l'Amérique latine et des Caraïbes, le Séminaire a souligné l'importance que le Plan de mise en oeuvre de Johannesburg attachait à la distribution aux collectivités locales des avantages tirés de la biotechnologie. Le Séminaire a également souligné qu'il importait d'établir de nouveaux liens et de tirer avantage des synergies existant entre les différents accords multilatéraux consacrés à l'environnement et au développement durable.

11. Lors de la partie des travaux consacrée à la question de l'énergie au service du développement durable, on a évoqué l'intérêt que l'Amérique latine et les Caraïbes de concert avec l'Europe portaient à la question de l'énergie renouvelable et de son potentiel et, dans ce contexte, les résultats politiques de la Conférence régionale de Brasilia (octobre 2003), préparatoire à la Conférence internationale sur l'énergie renouvelable. Entre autres résultats, le Séminaire a retenu que chaque pays de la région s'est engagé à fixer un objectif quantitatif s'agissant de la proportion d'énergie renouvelable à atteindre dans l'offre totale d'énergie.

12. La partie des travaux consacrée aux ressources en eau a été l'occasion de souligner qu'il importait d'établir un lien entre les stratégies nationales de développement et la gestion intégrée des ressources en eau. Pour ce faire, il faudrait utiliser ces ressources plus rationnellement d'un point de vue écologique, social et économique. C'est dans ce contexte que l'on a également évoqué la nécessité d'une gestion concertée des ressources en eau transfrontières. Le Séminaire a appelé l'attention sur la situation des ressources en eau douce dans les petits États insulaires en développement de la région, en particulier certains pays des Caraïbes, et sur la nécessité d'établir un lien entre les résultats du Sommet de Johannesburg et l'examen du Plan d'action de la Barbade pour le développement durable des petits États insulaires en développement, entrepris en 2004.

13. Tout au long du Séminaire, on a souligné l'importance qu'il y avait pour chaque région de définir son optique du développement durable. À la Conférence de Rio en 1992, il a été convenu qu'il fallait envisager de façon globale les défis de durabilité tout en agissant à l'échelon local. Le Sommet de Johannesburg a marqué une avancée en ce qu'il a démontré que la coordination régionale était le trait d'union entre la réflexion mondiale et l'action régionale. En outre, le Plan d'action de Johannesburg confie aux organismes régionaux, tels que les commissions régionales de l'ONU, un rôle accru dans la promotion du développement durable au niveau régional.

14. On peut se procurer un CD-ROM contenant les exposés et informations présentés au Séminaire sur Internet<sup>3</sup>.

#### **IV. Quatorzième réunion du Forum des ministres de l'environnement de l'Amérique latine et des Caraïbes**

15. La quatorzième réunion du Forum des ministres de l'environnement de l'Amérique latine et des Caraïbes, tenue à Panama du 20 au 25 novembre 2003, avait pour objet de définir une stratégie et des domaines d'intervention prioritaires (accès aux ressources génétiques et partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation; ressources en eau; établissements humains, vulnérabilité et aménagement de l'espace; sources d'énergie renouvelables; commerce et environnement; instruments économiques et politique fiscale; changement climatique; et indicateurs d'environnement) au regard de l'Initiative de l'Amérique latine et des Caraïbes pour le développement durable, qui a été approuvée à une réunion extraordinaire du Forum des ministres tenue dans le cadre du Sommet mondial pour le développement durable en 2002.

16. Ont pris part au Forum 27 délégations gouvernementales des pays de la région et de 6 pays observateurs ainsi que des représentants de 29 organisations internationales, régionales et sous-régionales et organisations non gouvernementales.

#### **Décisions du Forum présentant intérêt pour la douzième session de la Commission du développement durable**

17. À sa quatorzième réunion, le Forum a adopté le Plan d'action régional pour l'exercice biennal 2002-2005 et souligné la nécessité de mettre en oeuvre l'Initiative de l'Amérique latine et des Caraïbes pour le développement durable, considérant que le Plan d'action régional est un instrument fondamental pour la mise en oeuvre progressive de l'Initiative.

#### **Ressources en eau**

18. Étant donné que dans les déclarations qu'ils ont faite à la onzième session de la Commission du développement durable, les ministres ont notamment donné la priorité au thème de l'eau au cours de l'exercice biennal 2004-2005 et que le Sommet mondial pour le développement durable a réaffirmé le but fixé dans les objectifs du Millénaire pour le développement de réduire de moitié, d'ici à l'an 2015, la proportion de la population privée d'accès durable à un approvisionnement en eau de boisson salubre et à l'assainissement, le Forum a décidé de faire du thème

de l'eau et de l'accès aux ressources en eau une priorité pour la région de l'Amérique latine et des Caraïbes au cours de l'exercice biennal 2004-2005.

19. Le Forum, notant que la région de l'Amérique latine et des Caraïbes recèle le tiers des ressources en eau de la planète, de sorte que l'eau est la ressource naturelle la plus précieuse de la région, et estimant que certains pays, les petits États insulaires en développement en particulier, voient se tarir leurs ressources en eau et connaissent des difficultés de distribution de ces ressources, a décidé de réaffirmer le but susmentionné des objectifs du Millénaire pour le développement en favorisant les initiatives tendant à la gestion intégrée des ressources en eau fondée sur la gestion des bassins versants par tous les pays membres du Forum des ministres, afin d'accroître le capital national et régional, notamment en garantissant la participation active de toutes les parties prenantes, en particulier grâce à la création de conseils ou d'organes régionaux de gestion des bassins versants et à l'organisation d'ateliers. Le Forum a également décidé d'adopter des techniques faciles à utiliser et accessibles, de nature à favoriser l'utilisation rationnelle de l'eau et l'assainissement, et à prévenir ainsi le gaspillage et la pollution de l'eau.

20. Le Forum a en outre décidé de promouvoir une planification intégrée qui tienne compte des liens existant entre l'utilisation des sols et la gestion des bassins versants et zones côtières, en particulier au profit des petits États insulaires en développement des Caraïbes.

#### **Santé et environnement**

21. Le Forum, considérant que le thème de l'environnement et de la santé fait partie intégrante du développement durable et qu'il figure au nombre des huit domaines prioritaires de l'Initiative de l'Amérique latine et des Caraïbes pour le développement durable et occupe une place privilégiée dans le Plan de mise en oeuvre de Johannesburg, a décidé de continuer de fournir un appui aux principaux mécanismes régionaux et sous-régionaux, auxquels participent tous les pays membres du Forum, et d'encourager la collaboration entre tous les pays de la région.

22. Le rapport de la quatorzième réunion, présentant les travaux menés et les décisions arrêtées par le Forum, dont celles revêtant un intérêt pour la douzième session de la Commission du développement durable, peut être consulté sur Internet<sup>4</sup>.

#### *Notes*

<sup>1</sup> <<http://www.un.org/esa/sustdev/csd/csd12/La%20Paz%20Declaration%20Minurvi%20ing.pdf>>.

<sup>2</sup> <<http://www.un.org/esa/sustdev/csd/csd12/Informe%20Foro%20MINURIV%202003%20ing.pdf>>.

<sup>3</sup> <<http://www.eclac.cl/ddsh>>.

<sup>4</sup> <<http://www.pnuma.org/panama>>.